



*Rentrée Solennelle*  
*de la Conférence du Jeune Barreau*

*le 25 mars 2005*

- *DISCOURS de Monsieur Le Bâtonnier Thierry CARRERE*
- *“Faut-il dépasser son Maître ?”  
par Maître Stéphanie FONTAINE*
- *“Le procès d’Arnaude de Barsan ou histoires de sorcière”  
par Maître Catherine PONS-FOURNIER*

**Maître Stéphanie FONTAINE**  
**Médaille d'or, Prix Alexandre Fourtanier**

**FAUT IL DEPASSER SON MAITRE ?**

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités judiciaires,  
politiques et professionnelles,  
Mesdames et Messieurs,  
Monsieur le Bâtonnier,  
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de l'Ordre,  
Mes Chers Confrères,

J'ai l'honneur et l'immense privilège aujourd'hui de prendre la parole  
devant vous à l'occasion de la Rentrée solennelle de la promotion  
2002.

C'est de tradition.

Et s'il m'est donné de m'exprimer devant vous, sachez qu'aucun sujet  
ne m'a été imposé.

Je dois vous avouer que dans un premier temps, j'aurai préféré.

Il n'en a rien été.

A moi donc la lourde responsabilité de décider du thème à traiter.

Après maintes hésitations, tergiversations, indécisions (que voulez-  
vous, étant née sous le signe de la balance, je suis d'un naturel  
indécis), après tant d'hésitations donc, c'est finalement ma première  
idée qui a retenue toute mon attention.

Cette Rentrée solennelle marque pour nous à la fois l'aboutissement  
de longues années d'études, d'efforts, de déceptions parfois et de  
succès sans doute, et le commencement d'une carrière que je nous  
souhaite longue et riche d'enseignements.

A l'image d'un Compagnon du Devoir, d'apprenti à aspirant, de la formation initiale au perfectionnement, nous devenons ce jour Compagnon du Barreau de Toulouse.

Aussi, comment ne pas penser à cet instant à ces maîtres qui ont bien voulu nous transmettre un peu de leur savoir.

Nous avons tous, un jour, dans nos vies, croisé un personnage qui nous a marqué, que l'on a admiré.

Un de ces personnages à qui on s'est identifié, qui nous a donné envie de nous surpasser dans l'unique but d'obtenir sa reconnaissance.

Faites un effort, souvenez-vous.

C'était peut-être votre père, un proche, une grande soeur...

Pour mon mari, c'était son professeur de français.

C'est rarement un professeur de mathématiques, il est vrai.

C'était peut-être un acteur de cinéma, un chanteur pourquoi pas... Nous ne porterons pas de jugement.

Un modèle vers lequel tendre, qui guiderait nos choix et notre vie.

Une rencontre qui nous motiverait plus que tout pour accomplir nos rêves.

Un moteur de l'ascension sociale en quelque sorte.

Est-ce nous qui le trouvons ? Je ne crois pas.

Est-ce lui qui nous trouve ? Je ne crois pas non plus.

On ne choisit pas son maître, pas plus qu'il ne nous choisit d'ailleurs.

Je crois plutôt que cette relation s'impose à nous comme une évidence.

Nous avons tous rencontré un maître.

Je me pose alors la question : « *Faut-il dépasser ce maître que l'on vénère tant ?* »

Cette question est, semble-t-il, inhérente à la relation maître – élève.

Egaler, puis dépasser son maître est en effet le leitmotiv de tout élève.

Je vous donne trois exemples :

- Pensez au petit Zidane devant son écran de télévision en 1986, en voyant perdre Platini lors de la demi-finale de la coupe du monde de football au Mexique.

Nul doute qu'il a souhaité la gagner cette coupe du monde !

- Quant à Rodin, qu'a-t-il pensé de Camille Claudel en voyant l'énergie et la rage qu'elle mettait dans ses sculptures ?

- Et que dire encore d'Anakin Skywalker qui est allé jusqu'à sombrer du côté obscur de la force pour dépasser son maître Obi Wan Kenobi...

Je sais, peut-être que vous ne vous reconnaissez pas dans ces exemples.

En tous cas, moi, je rêve de dépasser mon maître.

J'entends déjà les critiques : « Quel culot ! Elle a l'audace de prétendre envisager la perspective hypothétique et invraisemblable de tenter de dépasser son maître ! »

Avouez-le, vous aussi vous avez ambitionné de dépasser votre maître.

Et sans trahir de secret médical, la profession d'avocat en particulier compte, on le sait, un fort taux de sujets atteints du syndrome MTE : « Magnus Têtus Explosaribus ».

Il n'existe pas encore de vaccin contre le MTE.

Symptômes :

Désinhibition,  
Tendance à l'hyper autosatisfaction,  
Surestimation de soi,  
Négation des échecs,  
Se réfugie dans un monde phantasmatique où il est toujours  
premier,  
Se caractérise également par une forte dépendance aux éloges,  
récompenses et succès.

Remède : quelques échecs cinglants.

Posologie : 1 à 2 fois par mois.

Si les symptômes persistent, consultez votre médecin traitant (que vous aurez préalablement choisi et déclaré aux organismes de sécurité sociale).

Pardonnez-leur. Ces sujets ont péché par excès de zèle. Ils sont simplement mus par le désir irrépressible de plaire à tout le monde :

Plaire à la Cour, nécessairement ;  
Plaire au client, assurément ;  
Plaire aux confrères, accessoirement.

Et pour les plus jeunes, plaire à leur patron, dans l'espoir d'une hypothétique augmentation de leur rétrocession ou, au mieux, d'une éventuelle association...

Et pourtant, il faut bien l'admettre, Marc-Olivier Fogiel a raison sur ce point : « On ne peut pas plaire à tout le monde ».

En toute hypothèse, l'avocat, lui, ne doit pas plaire à tout le monde et certainement pas à son adversaire, vous en conviendrez.

Mais nous nous égarons.

L'avocat, qu'il plaise ou qu'il déplaise, et qu'on le veuille ou non, se doit d'être ambitieux.

Ne nous méprenons pas.

C'est parfaitement légitime et louable de vouloir dépasser son maître, aller au-delà, plus vite, plus loin, plus haut que son prédécesseur.

D'ailleurs, c'est bien ce désir ardent de réussite qui nous pousse à persévérer et à nous surpasser.

C'est cette même soif de reconnaissance et de succès qui nous motive à travailler quinze heures par jour en avalant un sandwich sur le coin du bureau tout en tapant nos conclusions et à revenir le samedi pour préparer notre dossier de plaidoirie, le tout, avec le plus grand enthousiasme...

Et tout cela, pour le plus grand plaisir de nos clients... et de nos patrons.

Non croyez-moi, l'ambition, ça a du bon.

Alors quelle jubilation lorsque après tant d'efforts, après vous être tellement imprégné de la matière et du dossier pour l'avoir travaillé nuit et jour, vient enfin le jour où ... vous trouvez la solution juridique au dossier et où vous sentez dans le regard de votre maître que vous venez de l'é-pa-ter.

Vous vous sentez alors pousser des ailes.  
Votre dur labeur est enfin récompensé.  
Vous êtes fier de vous et vous vous sentez invincible.

Mais, croyez vous sincèrement que vous avez dépassé votre maître ?

Pauvres de vous, vous vous leurrez.

D'ailleurs, quand pourra-t-on clamer que l'on a dépassé son maître ?  
Qui en décide ? Comment évaluer le moment à partir duquel vous l'aurez dépassé ?

Est-ce que cela se chiffre : en honoraires encaissés et facturés ? En nombre de dossiers ouverts peut-être ? En nombre de collaborateurs embauchés ? Mieux, en bouteilles de champagne et autres boîtes de chocolats offertes par les clients satisfaits ?

Mes Chers Confrères, membres du Jeune Barreau,

Au risque de vous décevoir, je suis au regret de vous annoncer que nous ne dépasserons jamais nos maîtres.

Il est vrai que dans le domaine scientifique, les hommes de laboratoire apprennent vite, dès leurs premières manipulations, que leurs successeurs les dépasseront un jour.

Du fait du progrès scientifique, les apprentis sont condamnés, par la force du temps, à dépasser leurs maîtres.

Et si Darwin était de retour aujourd'hui sur terre et émettait le désir de faire des conférences, à n'en point douter, les scientifiques actuels ne s'y presseraient pas nombreux. Du moins, l'intérêt qu'ils trouveraient à ses propos ne serait qu'archéologique.

Mais il en va bien autrement dans notre profession où il n'est pas aussi aisé de dépasser nos maîtres.

Si tel était le cas d'ailleurs, alors où seraient ces avocats exceptionnels qui surpassent tous les autres par leur savoir ?

Non. Nous ne pouvons dépasser nos maîtres pour la simple et bonne raison qu'ils ont le privilège de l'expérience. Et nous aurons beau avoir toutes les qualités requises, l'expérience, elle, est irremplaçable.

De sorte que nos maîtres auront toujours une longueur d'avance, et nous aurons beau courir dans leur sillon, nous ne les rattraperons jamais.

Egaler ou dépasser son maître nous sera toujours inaccessible.

Mais en réalité qu'importe. Nous ne devons pas raisonner ainsi. Nous nous trompons de débat. Cette dialectique ne s'applique pas à notre profession.

Elle est tout juste digne de l'esclave qui, lui, passera sa vie à chercher à s'affranchir de son maître, à tenter de l'imiter, de l'égaliser, sans jamais avoir la liberté d'être lui-même. Tout juste digne de la race canine.

Dans les techniques de base du dressage des chiens, on apprend en effet qu'un chien ne doit jamais dépasser son maître.

Il n'a alors aucune occasion de le transformer en traîneau.

Fort heureusement, même en tant que jeune collaborateur, les avocats ne sont ni les esclaves, ni les chiens de leur maître !

Je m'en réjouis. Nous ne sommes pas des copycats !

Matisse, loin d'imiter son vieux maître, Gustave Moreau, a introduit dans la peinture française l'opposé de tout ce que son maître représentait : son œuvre est à la fois un mélange de traditions ancestrales enrichies de ce que les hommes ont connu depuis et d'un sens aigu de la vie contemporaine.

C'est ce à quoi nous devons tendre. Nous ne devons pas être de pâles copies de nos prédécesseurs.

Non, nous l'avons juré : nous exercerons nos fonctions avec « dignité, conscience, indépendance, probité et humanité ».

Alors, comment concilier cette indépendance inhérente à notre profession et notre soumission volontaire à un maître ?

Tout simplement parce qu'un véritable maître n'est ni un « magister », le maître d'école ; ni un « dominus », le maître de l'esclave.

Il ne s'agit pas de domination, ni de discipline ou de pédagogie.

Non. C'est celui qui, de manière parfaitement mystérieuse, suscite chez moi une admiration presque sacrée, à qui j'accorde une importance exceptionnelle.

Celui qui sait guider, à ses débuts, un élève parfois si différent de lui-même, et ne pas le gêner en l'instruisant.

Pour ma part, j'ai la chance, je le sais, d'avoir trouvé mon maître dans la profession. Et ça n'est pas donné à tout le monde.



Je crois même que c'est assez exceptionnel et que c'est un privilège que de trouver son maître.

Il est vrai que je suis d'un naturel idéaliste et que j'idéalise les rencontres que je fais et le monde dans lequel je vis. Que voulez-vous, personne n'est parfait. Mais tout de même, je ne pense pas me tromper en affirmant haut et fort devant vous avoir trouvé mon maître.

Le seul indice que j'aie à vous donner. Il m'aura suffi de trois petits mois de pré-stage à ses côtés pour que j'en aie la certitude : j'avais trouvé mon modèle, mon maître à penser, mon père spirituel. Il est mon maître par l'autorité que je lui reconnais.

Tout en orientant magiquement mon regard dans la direction de son propre regard, il a su révéler le meilleur de moi-même. Il m'a initiée à la connaissance, m'a guidée, réconfortée, fait triompher.

C'est celui qui veille et qui éveille.

Je profite de son enseignement et je garde en moi les valeurs de compétence, de travail, de confraternité et d'humilité qu'il a su me transmettre.

Son héritage m'accompagnera, quoi qu'il arrive, tout au long de ma carrière.

Et à mon tour, en bon compagnon du devoir, il me sera donné, je l'espère, d'offrir et de transmettre ce que la vie aura bien voulu m'apprendre.

Je sais qu'un jour, ce maître s'effacera, tout aussi étrangement qu'il est apparu, lorsque je comprendrais que la reconnaissance qu'il m'offre vient de ce qu'il a su accepter la mienne. Et je me saurais alors digne de la fascination que j'éprouve pour lui.

Bien sûr, je ne lui ressemblerais jamais. Dieu m'en préserve diront certains mauvais esprits.

Mais de grâce, oublions tous ces bavardages, et laissez-moi rêver un instant qu'un jour, au détour d'un dossier, j'aurais l'occasion de le dépasser.